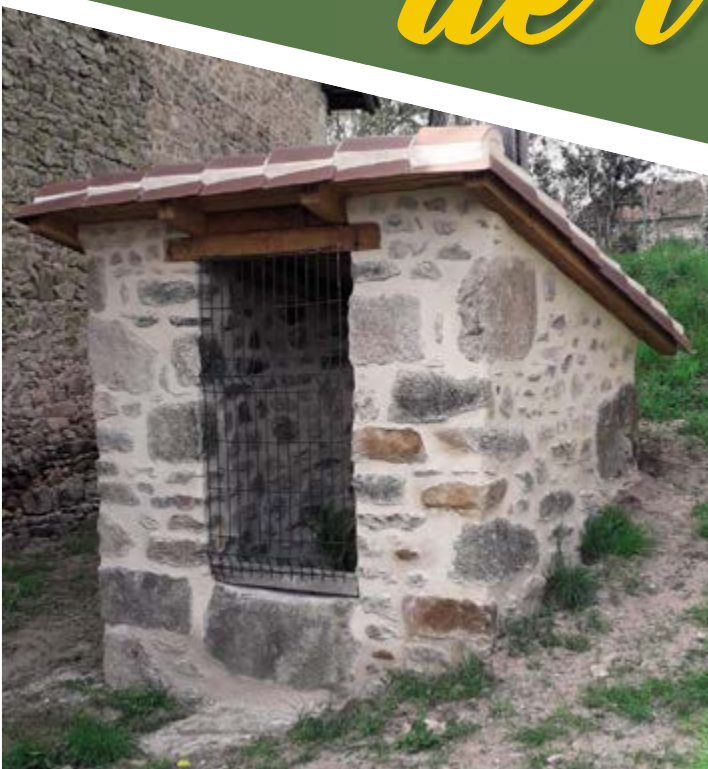


N° 60

# *Le Messenger de l'Oncre*



# Le mot du maire

C'est sur un air faussement post-covid 19 que nous ouvrons ce numéro estival du Messenger de l'Oncre. Toutefois, même si l'application des protocoles sanitaires est suspendue, les précautions en matière de prévention restent d'actualité pour éviter un retour de l'épidémie, car le virus circule toujours !

C'est à ce prix que la saison estivale, débutée avant l'heure avec les épisodes caniculaires que nous venons de vivre et qui menacent de se multiplier, sera porteuse de repos, de détente, de partage en famille et/ou entre amis et permettra, du moins je l'espère, d'envisager une rentrée plus sereine que ces 2 dernières années.

Ce numéro du Messenger vise, comme à l'accoutumée, à vous informer des délibérations de l'assemblée municipale et le cas échéant des travaux qui en ont découlé.

Ainsi, outre l'application progressive de la politique de dématérialisation des procédures administratives comme celles des documents d'urbanisme (janv. 2022), facturation (fév. 2022), les travaux ont porté sur :

- la définition et la validation des opérations budgétaires sur la base des projets retenus, des disponibilités financières et d'une augmentation modérée des taux des taxes pour prendre en compte le taux d'inflation réel, qui s'ajoute à celle décidée par l'État,

- le montage des dossiers de demandes de subventions auprès des services de l'État et du Département pour accompagner la réalisation des projets communaux en réduisant la participation financière communale,

- la poursuite du soutien financier aux familles avec jeunes enfants (0-3ans), au travers de la convention tripartite du pôle petite enfance d'Oradour-sur-Glane qui complète le projet éducatif territorial (PEDT) à destination des enfants et adolescents (+ de 3 ans-17ans) mis en œuvre sous la direction du Syndicat péri et extra-scolaire (SIPES),

- un remaniement des participations des élus aux commissions communautaires pour coller aux aspirations et disponibilités de chacun,

- l'application de la règlementation en matière de gestion du temps de travail et de garanties de protection sociale complémentaire des agents communaux,

- la poursuite des travaux de valorisation de notre patrimoine bâti (centre bourg, puits des villages), nos espaces naturels notamment (plantation de haies) qui complète les initiatives privées,

- l'engagement dans le projet de constitution d'une réserve foncière complété par la validation d'un don de parcelle par un particulier,

- la mise en place des ateliers animés par le conseiller numérique recruté par la Communauté de Communes Portes Océane du Limousin (CDCPOL) dans le cadre d'un appel à projet,

- la poursuite de la mise en œuvre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) avec, entre autres, une action phare, la lutte contre la précarité énergétique qui

s'adresse à tous les habitants, qu'ils soient locataires ou propriétaires. Il s'agit, sur la base de la mesure du niveau d'isolation de votre maison, de définir les améliorations nécessaires pour mieux se chauffer à un coût maîtrisé (dans ce numéro, pour plus d'informations pratiques, la plateforme Nov Habitat 87 qui est le service public de la rénovation énergétique avec la mise en place de permanences).

De plus, à la suite d'une rencontre en mairie avec les services de l'État (le 16 juin dernier), nous sommes en mesure de vous dire que l'instruction du dossier relatif au projet de parc éolien « Ponty-Grand-Mareu » par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)- avec 6 mois de retard- est en voie de finalisation. En conséquence, l'enquête publique est envisagée à l'automne 2022.

De même, le conseil municipal des jeunes poursuit son action avec persévérance, envie d'apprendre et de s'investir au service de la commune et de ses habitants avant d'être renouvelé lors des prochaines élections qui auront lieu à l'automne prochain.

Enfin, nos associations communales vous informent de leur actualité. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à l'action de leurs bénévoles qui se donnent sans compter, avec générosité, bienveillance et bonne humeur pour notre plus grand plaisir.

En vous souhaitant une bonne lecture et un été paisible,

Prenez soin de vous et de vos proches.

Annie DARDILHAC

## ► p. 2

Le mot du maire

## ► p. 3 Infos municipales

- Etat civil
- Synthèse des délibérations du Conseil Municipal

## ► p. 11 Vie de la commune

## ► p. 21 Relations sociales

## ► p.25 Les associations

# INFOS MUNICIPALES

## ► *Etat civil*

### Naissances

Léo, Aaron, Michel BOYER, né le 24 décembre 2022, Le Bourg.

Eli, Aimé, Kaïnyo GIROIR-LE BAS, né le 8 janvier 2022, Lapaud.

Mathis, Victor GIROUX, né le 7 février 2022, Peyrahout.

Lou, Nicole, Tiphaine NAZE née le 9 mars 2022, Le Pic.

Adonys, Pierre, Philippe MARSAUD, né le 20 mai 2022, La Chauvie.

Gauthier SOMPAYRAC SIMPSON, né le 20 mai 2022, Le Bourg.

Loius, Georges, André BOYER, né le 9 juin 2022, La Clautre.

Félicitations aux heureux parents.

### Décès

Mme Marie-Berthe GENERAL, née RESTOUEIX, le 17 février 2022.

Mme Marie-Marguerite DEVILLEGER, née HERISSOU, le 28 février 2022.

M. Paul, Blaise MERIGOT, le 11 avril 2022.

M. Claude, Julien LACROIX, le 21 avril 2022.

Le conseil municipal présente ses sincères condoléances aux familles.

## ► *Informations diverses*

### Secrétariat de mairie :

Tél : 05 55 03 10 56

NOUVELLE adresse mail : [accueil@javerdat.fr](mailto:accueil@javerdat.fr)

Site : [www.javerdat.fr](http://www.javerdat.fr)

Heures d'ouverture:

LUNDI 9h à 12h

MARDI 9h à 12h et de 14h à 17h

MERCREDI 9h à 12h (présence d'un élu)

JEUDI 9h à 12h

VENDREDI 9h à 12h

SAMEDI 9h à 12h (Permanences des élus)

### Permanence du maire

Les lundis, mercredis et samedis matins sur rendez-vous

### Permanence des adjoints

Tous les matins et le mardi après-midi.

### Salle polyvalente

Tél : 05 55 03 26 98

### Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants doivent se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

### A.I.C.A.R.P.A.

Portage des repas à domicile.

Les référentes sont : Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE : 06 89 52 92 71

### SIPES (SYNDICAT INTERCOMMUNAL PÉRI ET EXTRA SCOLAIRE)

Responsable: Sophie Pimpin

Tél : 05 55 03 21 00.

Mail : [sipesjaverdatcieux@yahoo.fr](mailto:sipesjaverdatcieux@yahoo.fr)

### Conciliateur de justice

M. Clarisse ROUGIER reçoit le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane de 9h à 12h sur rendez-vous.

Tél : 06 25 69 37 53

### École

3, rue de l'Ecole. Tél : 05 55 33 19 90

### Garderie scolaire

Horaires : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Matin: 7h15 à 8h50 et soir : jusqu'à 18h30.

Mercredi matin : 7h15 à 8h50

### Réseau petite enfance (RPE) La Passerelle

Cette structure vise à informer les jeunes ou futurs parents sur les différents modes d'accueil existants sur notre territoire et les accompagne dans leurs démarches. Responsable : Tolsee VINCENT

Tél : 05 55 79 71 26

### Communauté de Communes Porte Océane du Limousin - CDCPOL

1, av Voltaire 87200 Saint-Junien

Tél : 05 55 02 14 60

Site : [www.porteoceane-dulimousin.fr](http://www.porteoceane-dulimousin.fr)

Mail : [contact@pol-cdc.fr](mailto:contact@pol-cdc.fr)

### Déchetterie de Saint-Junien :

La déchetterie est gérée par le SYDED. Elle est ouverte du lundi au samedi de : 9h - 11h45 et 14h - 17h17

ZI le Pavillon - Chez Jouy Saint Junien

Tél : 06-24-85-06-67

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin sur présentation de leur badge.



Demande de badge à faire auprès du SYDED :  
www.syded87.org ; 05-55-12-12-87 ;  
contact@syded87.org ou à la mairie de  
Javerdat

### Collecte des encombrants

**ATTENTION** : vous devez IMPÉRATIVEMENT  
vous inscrire auprès de la communauté de  
communes Porte Océane du Limousin  
- Par tél : 05 55 71 78 78

- Ou à la mairie : 05 55 03 10 56  
Les dates de collectes pour le deuxième  
semestre 2022 sont :  
19/07, 23/08, 20/09, 18/10, 22/11, 20/12.

### Collecte des ordures ménagères

Elle a lieu:  
- le LUNDI : circuit N°1 (toute la commune  
sauf Rebeyrat)  
Le JEUDI : circuit N° 5 pour Rebeyrat

à la Maison du département,  
pôle petite enfance  
2, rue Alfred de Musset, 87200 St Junien

### Assistante Sociale :

Mlle BONNIER Manon  
Tél : 05 55 43 06 06

Permanence en Mairie  
d'Oradour sur Glane  
le mercredi matin de 9h 30 à 11h 30  
sur rendez-vous.  
Tél : 05 55 03 10 01

### Puéricultrice

Mme Sandra DEJOUANNET  
Tél : 05 55 43 06 06

### Référente Autonomie

Madame CHEVALIER Laurine  
Tél : 05 55 43 06 06

### Points « info familles »

Ils ont pour mission :  
- D'accueillir, d'informer, d'orienter les  
familles vers les services adaptés à leurs  
besoins  
Le point local à contacter est à ST  
Junien, 2 Place Auguste Roche  
Tél : 05 55 43 06 80

4

## Synthèse des délibérations du conseil municipal 1<sup>er</sup> semestre 2022

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### Mise en place du dispositif de dépôt des documents d'urbanisme par voie dématérialisée (conseil du 17/12/21)

Actuellement, le service de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin (POL) instruit les autorisations du droit des sols de la commune de Javerdat déposées par les usagers. La POL utilise le logiciel « next'ads » déployé par la société SIRAP et mis à disposition de la commune. Un télé-service dédié à la saisine par voie électronique des autorisations d'urbanisme est issu de ce logiciel (accessible à l'adresse suivante : <https://sve.sirap.fr>).

Le Conseil municipal valide à l'unanimité que ce guichet unique soit le seul autorisé par la commune pour le dépôt numérique des autorisations d'urbanisme, sachant que la version « papier » pourra toujours être déposée à la Mairie.

#### Projets à inscrire dans le cadre des demandes de subventions auprès des services de l'Etat (Dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR)) (conseil du 17/12/21)

Selon le projet communal, certaines actions répondent aux critères d'attribution de sub-

ventions, notamment celles de l'Etat (DETR). Cela concerne « la finalisation de l'aménagement du centre-bourg 2<sup>ème</sup> tranche », « le kiosque de l'aire multisports », « l'aménagement voirie concernant la route départementale 228, le long du mur du cimetière et un segment de voirie au village de La Perrière ». Ces demandes de subventions sont à effectuer avant fin février 2022 pour être incluses dans le budget 2022 de la commune.

Les membres du conseil valident les projets concernés par les demandes de subventions.

#### Validation de la candidature de la commune dans le cadre de l'opération « Haiecolier » (conseil du 17/12/21)

L'Opération « Haiecolier » est portée par la Fédération des chasseurs de la Haute-Vienne et la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne ; cela représente 100 mètres de haies pour chacune des communes retenues. Les enseignantes de l'école de Javerdat ont donné leur accord pour que leurs élèves participent activement à cette opération.

Les élus municipaux ont voté à l'unanimité la participation de la commune en lien avec l'école, à l'opération « Haiecolier » ; la plantation a eu lieu le 17 mars 2022.

#### Désignation des représentants aux commissions « finances » (un titulaire + un suppléant) et « eau/assainissement » (un suppléant) de la Communauté de communes POL (conseil du 17/12/21)

Vincent VALLAT ayant exprimé le souhait de mettre fin à ses missions de conseiller municipal délégué, souhaite se retirer des commissions intercommunales, en l'occurrence, « Finances » et « Eau/assainissement ». Au regard de l'importance de la représentation de la commune à ces deux instances, Alain BERTAUD propose sa candidature pour être membre titulaire de la commission « Finances » ; Valérie PARPEIX assurerait sa suppléance. Annie DARDILHAC étant présidente de la commission « Eau/assainissement » et Benoit BRULIN étant membre titulaire, il n'est pas nécessaire de désigner un suppléant.

La majorité des conseillers municipaux valident les désignations de ces nouveaux élus.

#### Modalités d'application de l'actualisation des heures de travail des agents communaux (conseil du 17/12/21)

Depuis la loi du 03 janvier 2001, la durée hebdomadaire du temps de travail dans la fonction publique territoriale est portée à 35 heures et la durée annuelle du temps de travail est fixée à 1607 heures dont 1 journée dite de solidarité.

La loi du 6 août 2019 impose de respecter la règle des 1607 heures annuelles de travail à compter du 1er janvier 2022. Ainsi, il est proposé que les modalités de gestion du temps de travail soient adaptées au respect strict de la réglementation en tenant compte de la nécessaire actualisation du mode de calcul pour les postes spécifiques (cantine, garderie, ménage école...); Pour ce faire, un planning à l'année sera remis à chaque agent qui précisera les temps travaillés, les temps de repos compensateurs et les congés annuels. En cas de maladie, seuls les congés annuels seront reportés de plein droit.

La majorité des élus municipaux a adopté cette proposition.

#### Lancement du débat sur les garanties de protection sociale complémentaire des agents territoriaux (conseil du 11/02/22)

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et de façon progressive, la participation des employeurs publics au financement de la protection sociale complémentaire est rendue obligatoire ; sa mise en œuvre s'appliquera au plus tard en 2026. Dès le 01/01/2025, les employeurs publics devront financer la couverture du risque « prévoyance » à hauteur de 20% d'un montant de référence fixé par le Conseil d'Etat et à compter du 01/01/2026, ils devront couvrir le risque « santé » à hauteur de 50% dont le montant de référence sera fixé par le Conseil d'Etat.

A noter que la commune de Javerdat participe au volet « prévoyance » depuis 2013. Le Maire présente les 2 possibilités offertes à la commune pour le volet « santé » : l'utilisation de contrat de labellisation ou l'adhésion à une convention de participation conclue par le Centre de gestion de la Haute-Vienne (CDG 87).

#### Validation de la modification des statuts de la Communauté de communes Porte

5

## Océane du Limousin (CDCPOL) (conseil du 11/02/22)

L'opération « Petites villes de demain » portée par la CDCPOL permettant une revalorisation du territoire et ayant un impact sur l'ensemble des communes de la CDCPOL, a permis la prise en charge par l'Etat à hauteur de 80% d'un emploi sur 2 ans. Cet agent doit effectuer un diagnostic de l'habitat et du bâti commercial sur les 2 communes centres, Saint-Junien et Rochechouart, mais aussi sur les autres communes de la CDCPOL. Pour ce faire, la CDCPOL se doit d'avoir la compétence « Politique du logement et du cadre de vie ». La CDCPOL, lors du conseil communautaire du 27/01/22 a voté la modification de ses statuts afin d'intégrer une nouvelle compétence intitulée comme suit « Politique du logement et du cadre de vie » et plus précisément « la mise en œuvre des outils de programmation et d'études dans les domaines de l'habitat sur tout le territoire de la communauté de communes (notamment concernant l'Opération de revalorisation du territoire (ORT) et l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)). Les élus municipaux de Javerdat adoptent cette modification de statuts de la CDC POL, à l'unanimité.

## Changement de correspondant du Comité des œuvres sociales (COS) (conseil du 11/02/22)

Le précédent correspondant COS pour la commune de Javerdat étant à la retraite, les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité la candidature de Madame Priscilla MIOCHE, secrétaire de mairie, qui prendra ses fonctions à compter de 2022.

## Validation de la proposition de don d'un terrain de Monsieur Jean-Paul GENERAL (conseil du 20/05/2022)

Dans le cadre de la succession de Madame Berthe GENERAL domiciliée à JAVERDAT, son fils, Jean-Paul, propose un don de la parcelle C 480 à la commune de JAVERDAT sous condition de la dédier et la nommer en référence à la donation. Les conseillers municipaux adoptent à l'unanimité cette proposition.

## AFFAIRES FINANCIERES

### Validation de l'avenant de la maîtrise d'œuvre du projet de finalisation du centre-bourg (conseil du 17/12/21)

Le montant des travaux concernant le projet de finalisation du centre-bourg ayant subi une hausse notable due à la tension des marchés quant à l'approvisionnement des matériaux et la période inflationniste (prévu initialement à 65 000€ HT est passé à 81 840€ HT), la maîtrise d'ouvrage a proposé d'abaisser son taux de rémunération (de 12% prévus soit 7800€ à 10,96% soit 8969,66€).

Les élus adoptent cette proposition à l'unanimité.

### Reversement d'une partie de la subvention de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin au SIPES (conseil du 17/12/21)

La Communauté de communes Porte Océane du Limousin verse une subvention à chaque commune hébergeant un Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) destinée au fonctionnement de l'ALSH communal, soit 20 000€ pour la commune de Javerdat. Or, l'ALSH de Javerdat est géré par le Syndicat intercommunal péri et extrascolaire (SIPES) générant des mises à disposition de personnels communaux pour assurer son fonctionnement (agent pour la cantine, agent(s) pour l'entretien des locaux, l'ATSEM, financés par le budget communal). Les membres du conseil municipal se prononcent favorablement pour reverser une partie de la subvention versée par la POL, au SIPES, pour un montant de 10 000€.

### Mandatement des dépréciations de créances (conseil du 17/12/21)

Le Trésorier constatant chaque année des dépréciations de créances (retards de paiement notamment) et actuellement, le taux du solde des comptes clients contentieux s'élevant à 30%, il est validé à l'unanimité la constitution de la provision de 328€ sur l'exercice budgétaire 2022.

### Ouverture des crédits en vue du paiement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif (BP) 2022 (conseil du 17/12/22)

Les élus municipaux autorisent le Maire à engager, liquider et mandater avant le

vote du budget primitif communal 2022, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de 2021.

### Mise en place du prélèvement automatique pour la facturation de la cantine et de la garderie (conseil du 11/02/22)

Afin de faciliter les démarches des usagers, il est proposé de diversifier les moyens de règlement des factures concernant les prestations rendues par la Mairie.

La mise en place du prélèvement automatique permettrait non seulement de simplifier la démarche du règlement (en évitant les déplacements, les envois postaux et les risques de retard) mais aussi de sécuriser les transactions et d'améliorer quantitativement et qualitativement le recouvrement des recettes ; le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

### Orientations budgétaires pour la préparation du budget primitif (BP) 2022 (conseil du 11/02/22)

Les projets d'investissement 2022 correspondant aux axes de travail prévus dans le programme du conseil municipal sont les suivants : réfection du Pont de La Valette (été 2022), aménagement du centre-bourg (finalisation juin-juillet 2022), réfection voirie RD le long du mur du cimetière + chemin de La Perrière (prévue fin juillet 2022), kiosque (été 2022), aménagement du stade (finalisation juin 2022), mais aussi réflexion en cours en vue de programmations de travaux et chiffrage financier pour les projets suivants : renouvellement du tracteur (acquisition fin 1er semestre 2022), réserve foncière (acquisition de terrain), aménagement d'une promenade « tour de bourg », enfouissement des réseaux (tranche validée par le SEHV pour 2023), sécurisation du centre-bourg (attente du retour de l'ATEC 87), réfection de l'abri bus en centre bourg (2022-2023), aménagement trottoirs en centre-bourg (2023). Il est convenu que tous ces dossiers seront étudiés lors de la Commission « finances » de la commune qui se réunira le 09/03/22 pour préparer le budget 2022.

### Téléphonie (conseil du 11/02/22) :

Au vu de l'état des consommations et coûts actuels en matière de téléphonie et

Internet et de l'investissement en matière d'interconnexions entre les différents bâtiments communaux, une renégociation de nos contrats s'est conclue, à l'unanimité des membres du conseil municipal par un changement d'opérateur, l'entreprise Internatel, permettant une économie de 102,93€/mois pour la commune.

### Adoption du Compte administratif 2021 du budget communal et son budget annexe « Transport scolaire » (conseil du 08/04/22)

A noter que Monsieur Jérôme FERREIRA, Conseiller nouvellement nommé et basé au Centre des impôts de Saint-Junien, a supervisé et contrôlé la préparation de ce budget puis l'a validé avant sa présentation en conseil municipal.

### Fixation de la Taxe foncière sur le bâti (TFB) et de la Taxe foncière sur le non bâti (TNB) (conseil du 08/04/22)

A noter que les bases d'imposition ont été relevées de 3,4% dans le cadre de la Loi de finances 2022 en réponse, notamment, à une inflation supérieure aux prévisions. Les Elus municipaux ont voté à la majorité un taux de 35,09% pour la Taxe foncière sur le bâti et un taux à 80,18% pour la Taxe foncière sur le non bâti, soit une augmentation de 1,5% pour la commune de Javerdat, afin d'anticiper une inflation prévisible et les baisses de dotations de l'Etat.

### Versement de la subvention 2022 au Syndicat intercommunal péri et extrascolaire (SIPES) (conseil du 08/04/22)

Dans le cadre de l'accompagnement des activités à destination des enfants de la commune, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la reconduction de la subvention communale annuelle d'un montant de 4 753€ allouée au SIPES.

### Attribution des subventions aux associations communales (conseil du 08/04/22)

Les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité la répartition des subventions allouées aux différentes associations communales, pour un montant total de 5 679€

### Approbation du compte-rendu de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et de l'attri-

## **bution de compensation 2022 pour la CDC POL (conseil du 08/04/22)**

Les élus du conseil municipal approuvent à l'unanimité le rapport de la CLECT en date du 14/03/22 ainsi que l'attribution de compensation qui a été validée en conseil communautaire de la CDC POL en date du 07/04/22.

## **Adoption des budgets primitifs communaux 2022 (budget principal + budget annexe « Transport scolaire ») (conseil du 08/04/22)**

Sachant que les budgets d'une collectivité sont à l'équilibre en dépenses et recettes, les budgets primitifs de la commune de Javerdat s'établissent comme suit :

- **Budget principal :**
    - En section d'investissement : 403 069,47€
    - En section de fonctionnement : 600 381,72€
  - **Budget annexe « Transport scolaire » :**
    - En section d'investissement : 9 946,90€
    - En section de fonctionnement : 61 429,82€
- Les élus ont voté à l'unanimité le compte administratif 2021 ainsi que le budget communal 2022 et son annexe « Transport scolaire » ainsi que le compte de gestion afférent.

## **Convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes concernant les agents de la Fonction publique, mise en place par le Centre de gestion de la Haute-Vienne (CDG 87) (conseil du 08/04/22)**

Le CDG 87 propose la mise en place d'une prestation payante permettant d'adhérer à ce dispositif pour les collectivités affiliées qui en font la demande, à raison de 3€ par

agent de la collectivité concernée. En l'occurrence, la commune s'engage à informer ses agents de l'existence du dispositif et rendre ce dernier accessible, à nommer un référent qui fera le lien avec le CDG 87, à prendre des mesures adaptées pour assurer le traitement d'un signalement.

Le CDG 87, quant à lui, s'engage à recueillir et traiter via une cellule interne, des signalements effectués par des agents victimes ou témoins des actes ou agissements via une plateforme en ligne ou un serveur téléphonique d'écoute ; à orienter les agents signalant vers des services et des professionnels en charge de leur accompagnement et de leur soutien ; à orienter les agents vers des autorités compétentes pour prendre les mesures de protection appropriées et traiter les faits notamment par une enquête administrative.

Les conseillers municipaux approuvent cette adhésion à ce dispositif à la majorité.

## **Convention tripartite du Pôle petite enfance et multi accueil (conseil du 20/05/2022)**

Cette convention a pour objet de définir la participation financière des 3 collectivités concernées par le Pôle petite enfance et le multi accueil, à savoir Oradour sur Glane, Cieux et Javerdat. Cette participation financière est calculée sur la base des dépenses induites par le fonctionnement du multi accueil au bénéfice des enfants de la commune, au cours de l'année 2020 (soit 5129€ pour Javerdat) ; ce qui permet de prévoir le montant de l'acompte à verser avant le 01/07/2022, au titre des dépenses engagées en 2021 (soit 2051,60€ pour Javerdat).

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité cette convention et le montant de l'acompte à verser par la commune de Javerdat avant le 01/07/22.

### FOCUS

#### **Travaux d'enfouissement des réseaux :**

Pour rappel, en 2023, seront concernés par ce type de travaux, la rue des Clématites, La Perrière, Montargis et La Vergne. Les études sont en cours de finalisation ; les riverains vont être contactés pour contractualiser les modalités de raccordement avec chaque habitant.

#### **Projet de parc éolien :**

Le dossier comprenant le développement projeté, complété par les études d'impact (acoustique, écologique, paysagère) de vent, de dangers et techniques (raccordements, accès) a été déposé auprès de l'autorité environnementale (DREAL) en février 2021.

Une rencontre, en mairie, le 16 juin avec les services de l'état (Sous-Préfète, DREAL) a permis de faire le point sur l'instruction du dossier. Son examen a été effectué par la Commission départementale de la préservation des espaces agricoles et forestiers (CDPENAF), le 13 octobre 2021 lors de laquelle un avis favorable a été émis. La dernière étape de l'instruction du dossier, en vue de la programmation sur décision de Mme la Préfète, du lancement de l'enquête publique, est en voie de finalisation. L'enquête publique est donc envisagée à l'automne prochain.

## **Modification de l'organisation des tournées pour la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) :**

Le montant de la redevance va diminuer lors de la réduction du nombre de passages (réduit à 1 par semaine) ; la redevance incitative quant à elle est programmée pour 2023.

A noter que pour protéger et mettre en sécurité les agents, le traversement de route par les rippers est dorénavant proscrit par le SYDED 87.

## **Incidence des prix de l'énergie sur le marché 2023-2025 des groupements d'achat du Syndicat énergie Haute-Vienne (SEHV)**

Pour 2022, le marché de la commune ayant été signé en décalé, les tarifs restent inchangés pour les dépenses communales. Toutefois, le SEHV prépare les marchés en vue de négocier les prix dans le cadre de la mutualisation des achats de gaz et d'électricité pour 2023, l'avenir en matière de tarifs ne se présente pas bien du tout ; laissant entrevoir de fortes augmentations si la situation internationale se poursuit en l'état.

## **Recrutement d'un conseiller numérique à la CDC POL :**

Ce conseiller numérique intervient depuis avril 2022 dans les communes qui en font la demande.

Dates pour la commune de Javerdat : le 16 mai et 20 juin 2022. Le rythme est mensuel. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie si

vous êtes intéressés pour les prochains ateliers.

## **Sécurité du bourg, RD 711 - présentation des options retenues :**

Suite aux contrôles de vitesse effectués par le Conseil départemental de la Haute-Vienne via un radar en adéquation avec le respect de signalisation routière, plusieurs aménagements sont à l'étude et seront mis en œuvre : pose de potelets sur le trottoir en face de l'église, sur la rue principale traversant le bourg ; pose de bandes réfléchissantes sur les trottoirs à ce même niveau ; mise en œuvre d'une zone 30 sur l'artère principale du centre-bourg ; mise en place de déviations pour les poids-lourds de 19 tonnes et plus sauf dessertes locales.

Le Président du Conseil départemental doit se positionner, après étude en cours par l'agence technique, début 2022, afin de mettre en œuvre les préconisations.

## **Travaux du Centre-bourg (déplacement des sanitaires publics) :**

les travaux seront terminés au début de l'été. La réception est prévue le 7 juillet 2022.

## **Conseil municipal des jeunes (CMJ) :**

Plusieurs jeunes élus ont participé aux différents scrutins qui se sont déroulés en avril 2022, lors des élections présidentielles.

## **Projet d'habitat adapté à destination de 2 familles de la communauté des gens du voyage sur l'aire des Herses :**

Les travaux ont débuté début novembre 2021 et avancent selon le calendrier prévu. Pour rappel, ce lieu ne sera plus une aire d'accueil ouverte aux familles de passage ; les emplacements caravanes définis autour des 2 habitations seront destinés aux locataires et à leur entourage proche. Les 2 familles seront locataires de l'office public Saint-Junien Habitat, à compter du 1er août 2022.

*Pour toutes informations complémentaires sur tous les dossiers évoqués, n'hésitez pas à prendre RV avec un élu en mairie.*

## Conseil municipal des jeunes

Depuis la dernière édition du Messenger de l'Oncre, le conseil municipal des jeunes s'est réuni 2 fois.

### Au programme :

- Bilan de la décoration du Bourg pour Noël : cinq palettes ont servi de support pour fabriquer trois sapins verts et blancs, un gros sapin avec des rondelles de bois multicolores et un bonhomme de neige. Ces décorations « nouvelle génération » ont été appréciées.
- Point sur l'avancée de l'installation du kiosque près de l'aire multisport et de la mise en place du local à ballons et accessoires :
  - le kiosque sera installé en début d'été. Les jeunes conseillers organiseront une cérémonie d'inauguration du kiosque à la rentrée,
  - quant au local de stockage, il sera installé à la place des anciens sanitaires à côté de la Mairie.
- Fête du village : les jeunes qui le souhaitent pourront venir renforcer l'équipe de bénévoles du Comité des fêtes pour leur prêter main forte.
- Jardin : lors du CMJ du 30 avril, nous avons planté :
  - des haricots blancs (les graines proviennent de notre récolte de l'an dernier),
  - des pommes de terre (issues elles aussi de notre précédente récolte et de dons),
  - et de la ciboulette.

Et nous avons semé :

- des radis
- des carottes
- du basilic
- du persil
- et quelques graines de fleurs inconnues ... surprise !

Les tomates et les potirons sont venus s'ajouter à la fin du mois de mai.

Nous attendons la récolte avec impatience.

Le mandat de nos jeunes conseillers va arriver à son terme en octobre 2022.

Les prochaines élections auront lieu à la rentrée.

Les jeunes de la commune de Javerdat, scolarisés du CE2 à la 2<sup>nd</sup>e, peuvent participer à la vie de la commune en étant élus au Conseil Municipal des Jeunes.

Le Conseil Municipal des Jeunes est élu pour 2 ans.

Le Jeune Conseiller élu est le porte-parole des jeunes de la commune. Il participe activement à l'information et à l'expression des jeunes. Son rôle, dans ce contexte, est de représenter tous les jeunes fréquentant la commune et d'instituer à ce titre un dialogue avec eux, de faire part aux autres membres de toute idée ou problème dont il pourrait avoir connaissance.

Les membres du CMJ s'expriment librement sur les sujets de leur choix, en rapport avec la vie de la commune. Ils proposent et mettent en œuvre des projets, dans la commune, en accord avec le Conseil Municipal.

## Recensement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les trois mois sui-

vants. A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

## L'opération « Haiecolier » à Javerdat

L'école de Javerdat en association avec la Fédération de chasse a participé au projet « HAIECOLIER ».

Cette initiative a pour but de sensibiliser les enfants à l'importance de la haie comme élément essentiel de la biodiversité mais aussi de son importance sur le plan paysager.

Cette opération s'est déroulée le 17 mars 2022 en présence des enfants de l'école, des chasseurs de la commune, des élus et le soutien de l'employé communal.

C'est une centaine d'essences les plus variées qui ont été mises en place. Chaque



élève a eu le choix entre un arbre, un arbuste, et a pu personnaliser sa plantation en y apposant son nom.

## Acquisition d'un nouveau tracteur



Mi-juin, la commune de Javerdat s'est dotée d'un nouveau tracteur ; transaction rendue possible grâce à la reprise de l'ancien et aux négociations bien menées par notre collègue et adjoint, Marc GERVAIS.

Nos agents techniques communaux sont ravis de l'acquisition de ce nouveau véhicule professionnel qui va non seulement faciliter leur quotidien mais aussi, le rendre plus sécuritaire.

A noter que certains outils utilisés sur l'ancien tracteur comme l'épareuse et le broyeur, ont pu s'adapter sur ce nouvel engin ce qui a permis de limiter le coût de cet achat.

L'occasion de souhaiter un bel été et de bonnes vacances à nos agents municipaux.

## Les déchets



12

### PROJET PLASTIQUE À LA LOUPE

Les élèves du Lycée Paul Éluard à Saint-Junien collaborent à la prévention des déchets plastiques : c'est le « projet plastique à la loupe »

Ce projet est une opération pédagogique au service de l'éducation à la science et au développement durable qui propose aux élèves de contribuer à l'état des lieux de la pollution plastique des plages et berges de la France. La base de données ainsi constituée alimente la recherche scientifique et contribue à l'aide à la décision politique à différents niveaux. Cette opération éducative utilise les sciences participatives comme levier pour développer l'éco-citoyenneté, l'esprit critique et l'engagement des jeunes. Ce site est conçu pour toute personne pour laquelle une approche scientifique de la pollution plastique fait du sens dans son activité : enseignant, chercheur, décideur, citoyen...

Ainsi, les élèves de Paul Eluard sur la base du diagnostic qu'ils ont effectué sur notre territoire, ont émis des propositions d'amélioration visant à nous inciter à les mettre en pratique au quotidien. Il s'agit de :

- L'adhésion à la charte « rivières et fleuves sans plastique, océan protégé » actant l'engagement citoyen en matière de prévention de l'usage des plastiques,
- La visualisation de l'engagement des commerçants au travers d'une vignette apposée sur leur vitrine,

- La pose d'une plaque de sensibilisation à l'entrée des avaloirs d'eaux pluviales, au niveau des sites communaux (à coordonner par les conseils municipaux),
- L'amélioration de la communication relative à tout ce qui contribue à l'éducation, la prévention et le traitement des déchets plastiques, relayée à tous les niveaux de la vie communale et intercommunale.

Merci aux Lycéens, Lilou, Chloé, Héloïse, Laurine, Bastian et Anthony, pour leur belle initiative qui nous aident et nous confortent dans notre recherche d'efficacité en matière de gestion des déchets.

### MODIFICATIONS DANS LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Des modifications d'organisation de la collecte des ordures ménagères sont à venir :

- Passage de 2 à 1 collecte par semaine pour les centres villes d'Oradour Sur Glane, Rochechouart et Saint-Junien (hors hypercentre ville) à compter du 3ème trimestre 2022, corrélé à une diminution de la redevance.
- Mise en place de la redevance incitative à compter de 2023.

A noter : La réorganisation du sens des circuits ( suppression des traversées de route et des marches arrières pour mettre en sécurité les rippers).

## Nouveau : un paysan boulanger installé à JAVERDAT

### CRÉATION D'UN FOURNIL PAYSAN À LA VALETTE DE JAVERDAT

Depuis plusieurs années, nous souhaitons nous installer afin de créer un lieu liant agriculture, alimentation et protection de la nature. Nous avons cherché une ferme dans laquelle nous installer et créer notre projet, nous avons trouvé le Limousin comme terre d'accueil.

Quelques hectares étaient disponibles à la location et à proximité de celles-ci, une maison d'habitation, ainsi qu'une grange pour notre future activité.

C'était parfait pour nous lancer !

Le projet : cultiver des céréales en agriculture biologique, transformer le blé en farine, confectionner ensuite des pains et biscuits paysans et enfin les vendre en circuit court.

Nous nous sommes donc installés avec notre famille en août 2021 sur la commune de Javerdat. S'en sont suivis 4 mois de travaux pour créer la meunerie, puis 5 mois pour la réalisation du fournil, tout en menant en parallèle les travaux agricoles.

Mi-mars 2022, nous proposons les premiers pains à la vente sur le secteur.

Dorénavant, nous vendons à la ferme le jeudi de 17h à 19h.

Les commandes sont à passer par sms le mercredi avant 14h.

**A partir du 5 juillet, nous ouvrirons aussi les mardis de 17h à 19h, sur commande avant 14h le lundi.**

Afin d'éviter les invendus et ainsi limiter au maximum le gaspillage alimentaire, nous vous invitons vivement à passer commande et vous serez assurés d'avoir le pain de votre choix !

Nous proposons des pains au levain, nature, aux graines, aux fruits, ou bien encore au sésame, à partir de farine semi complète (T80).

Ayant tous deux un passé en animation de plein air, nous souhaitons, dans les années



13

à venir, accueillir du public (scolaire, famille, ...) afin de partager notre activité et proposer une découverte de la graine au pain.

Nous avons à cœur de mener à bien ce projet afin de créer du lien et sensibiliser à une alimentation saine et à la préservation du vivant.

Vous voulez goûter ?

Vous pouvez nous joindre au  
06 65 38 00 74

et nous suivre sur Facebook (fermedela-chouetteblanche).

Au plaisir de vous accueillir à la Ferme de la Chouette Blanche !

Isaline & Pierre-Marie



## Louer brancher danser !

Vous avez envie de faire la fête ?  
Vous organisez un événement festif ?  
Mariage, EVJF (Enterrement de Vie de Jeune Femme), anniversaire, repas de CE, karaoké, etc ?

Particuliers ou professionnels, n'hésitez pas et contactez Fabien !

Loka sono s'adapte à tous les budgets en proposant de la location de matériel de sonorisation avec des formules à partir de 89 Euros.

### TOUT POUR FAIRE LA FÊTE CLEFS EN MAIN !

Ou du matériel à l'unité : enceintes, micros, vidéo projecteur etc ...

Loka sono c'est aussi un animateur à votre écoute pour vous aider à organiser et animer vos soirées !

### PETIT PLUS LOKA SONO :

- **La décoration** de votre lieu de réception avec des spots de couleur assortis à votre décoration !



- **La loka selfie** : pour vous prendre en photos vous et vos invités, en toute autonomie, tout au long de la soirée ! Chaque invité repart avec un souvenir !

## Patrick GAUCHON

Je vous propose tous travaux de placo en neuf ou rénovation, de peinture, de carrelage et faïence et du multiservice selon mes compétences.

Je peux également accompagner les personnes désireuses d'effectuer leurs travaux BTP eux même. Je me déplacerai sur le chantier afin de vous expliquer réellement comment effectuer vos travaux en respectant le DTU et les normes en cours.



Je reste à votre disposition, si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

Vous pouvez me joindre **AU 07.86.02.84.16.**

## Artisans de la Commune

- **AUTHIER Delphine** -  
Accessoires et objets illustrés  
Laplaud, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 51 41 51 48
- **BONNET Aurélie** -  
Fromages et produits du Cantal  
Place du champ de foire à JAVERDAT,  
le samedi soir  
Tél. : 07 71 89 53 27
- **BOURGOIN Joël** -  
Bois de chauffage  
la Chauvie, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 59 02 14 64
- **BOURGOIN Jonathan** -  
Travaux de couverture et zinguerie  
Bellevue, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 59 14 25 41
- **CREALOVE Bijou** -  
Création de bijoux et accessoires fantaisie  
Chêne vert 87520 JAVERDAT  
Tél. : 07 86 50 82 25 ( par sms)  
Facebook, Instagram
- **DAUSSIN CPL** -  
Plomberie chauffage  
5 Laplaud, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 88 47 58 65
- **ECURIE DES HERSES** -  
Centre équestre, manège, pensions  
Les Herses, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 83 30 92 72
- **G2M (MONTAZEAUD Philippe)** -  
Mécanique Chaudronnerie  
18 Laplaud, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 05 55 03 28 24
- **GRANADOS Christophe** -  
Maçonnerie couverture  
6 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 05 55 03 29 59
- **KODDE Rogier** -  
Bois de chauffage, abattage  
1 le Chêne vert, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 30 61 34 46
- **La ferme de la Chouette Blanche** -  
Boulangier  
15 La Valette 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 65 38 00 74
- **L'Auberge Limousine** -  
Bar, Tabac Relais poste, Française des jeux,  
Dépôt de pain - Paiement de proximité  
3 Rue du cèdre, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 05 55 03 11 10
- **LEFEBVRE Yoan** -  
Installateur de panneaux photovoltaïques  
le Pic, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 07 83 44 47 63
- **LOCA SONO** -  
Animation de soirée, location de matériel  
de sonorisations  
Villemonteix, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 19 68 20 28
- **LOC-BRAS** -  
Dératisation, Désinfection, Désinsectisation  
La Chauvie, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 07 55 67 99 77
- **MAHE Frédéric** -  
Couverture et charpente  
le Pic, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 05 55 03 25 07
- **S.A.R.L MERIGOT** -  
Pompes funèbres  
15 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 05 55 03 19 19
- **Monna Lisa** -  
Pizzas  
Place du champ de foire à JAVERDAT,  
le samedi soir  
Tél. : 06 07 66 37 92
- **RIVIERE Cédric** -  
Couverture, charpente  
1 Moulin de Peyrahout, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 05 55 02 59 95

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie si vous êtes un artisan ou un auto-entrepreneur de la commune pour figurer sur un prochain numéro du Messenger de l'Oncre.



## Section départementale de l'Ovs Nouvelle Aquitaine



Le FREDON Haute-Vienne (Fédération régionale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) est un organisme chargé de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles (ragondins, corvidés, espèces végétales envahissantes, chenilles processionnaires du pin et du chêne).

L'organisation de nos missions repose sur un réseau de collectivités territoriales adhérentes et de partenaires professionnels actifs et bénévoles.

Nous encadrons ce réseau pour organiser les luttes collectives qui consistent à la mise en place de piégeages aux moyens de cages de 1ère catégorie (prêt gratuit).

Ragondins/Corvidés : Organisation de campagnes de piégeages pendant l'année, les personnes ayant des dégâts et souhaitant participer à ces actions peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie.

### Rappel réglementaire :

**Les bénévoles du réseau pourront capturer ragondins et corvidés au moyen de cages de 1ère catégorie dans le cadre d'opérations de luttes collectives sans agrément personnel. Article R427-16 du code de l'environnement, modifié par décret n°2009-592 depuis le 26 mai 2009,**

Pigeon Bizet : prêt de cages pièges

Techniciens de la FREDON :

Christel GOUTIERAS : 05 55 04 64 06  
Maxime DARRAUD : 05 55 04 64 06

### SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE

13 Rue Auguste Comte - CS 92092 - 87070 LIMOGES  
Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B  
Tel : 05 55 04 64 06 - Fax : 05 55 04 64 12  
Mail : fdgdon87@gmail.com

## Conseiller numérique

Le conseiller numérique de la communauté de communes POL (Porte Océane du Limousin) est présent actuellement à Javerdat un après-midi par mois. Les ateliers durent 1h30 et 3 personnes maximum peuvent participer à chaque session.

Il peut répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos apprentissages informatiques.

**N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la secrétaire de mairie au 05 55 03 10 56**

Des plages horaires peuvent être consacrées à cet atelier gratuit en fonction des attentes du public : traitement de texte, tableau, réseaux sociaux, démarches administratives, recherches sur internet, ...

## Utilisation de l'aire multisports



L'aire multisport est réservée pour l'Ecole sur le temps scolaire, de 9h00 à 16h30.

Elle est librement accessible à tous en dehors de ces périodes.

Prochainement, à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, un kiosque sera installé à côté de l'aire.

## Information sur la reprise des concessions

Depuis décembre 2017, une commission municipale a été chargée de faire l'inventaire des concessions en état de délabrement et ce afin d'en identifier à la fois le nombre et les éventuels descendants.

Le cimetière de Javerdat se caractérise par une partie très ancienne située dans la partie basse séparée par une allée centrale et une partie plus récente située dans la partie haute.

La commission a procédé à une première démarche qui consistait à référencer les personnes inhumées dans chaque sépulture et de définir l'emplacement de chaque tombe par une situation géographique pour faciliter le travail à effectuer.

Le cimetière dans sa partie basse a ainsi été découpé en 2 parties l'une située à proximité de la route côté Ouest et la deuxième parallèle au pré coté Est, ces deux parties séparées par une allée centrale.

Cet inventaire a permis de mettre en place un quadrillage codé par un chiffre associé à une lettre pour définir chaque tombe (A5, B6) supposée en état d'abandon identifié par un panneau signalant notre démarche ; l'état d'abandon peut être annulé en se faisant connaître en Mairie,

en qualité de référent chargé de l'entretien de la tombe identifiée.

La mise en œuvre de la démarche étalée sur 3 ans, a été ponctuée de visites. Chaque visite de la commission a fait l'objet d'un procès-verbal affiché à chacune des entrées du cimetière et envoyé en préfecture.

Cette procédure a permis dans la première partie de recenser 85 sépultures en état d'abandon ; 8 ayant fait l'objet d'une restauration ou permis une reconnaissance par la famille.

Nous sommes aujourd'hui arrivés au terme de la procédure et allons entreprendre une nouvelle démarche en lançant un appel d'offre en une de la reprise des concessions identifiées en état d'abandon ou dangereuses.

Un ossuaire sera installé afin de recevoir le transfert des restes et de permettre une réorganisation du cimetière dans cette première partie basse.

La procédure se poursuit pour finaliser la démarche sur la seconde partie basse côté est. La visite est programmée par la commission courant Juillet.

## «Nuits musicales de Cieux» à Javerdat

A l'occasion du festival des Nuits musicales de Cieux, le Duo Ellipsis se produira à l'Eglise de Javerdat, le Dimanche 24 juillet à 16h00.

A propos du Duo Ellipsis : Alessandro Deiana et Fabio De Leonardis ont commencé leur collaboration il y a plus de vingt ans au sein de l'Ensemble Ellipsis. Ce groupe instrumental à dimension géométrique a réalisé plusieurs concerts à la fois en Italie et à l'étranger. Leur formation académique rigoureuse s'est longtemps exprimée au sein du groupe musical Iskeliu, explorant les sonorités des musiques ethniques sardo-corses et méditerranéennes.

Le programme présenté à cette occasion par les deux musiciens italiens est essentiellement axé sur le répertoire du XX<sup>e</sup> siècle.



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Laurent Boutros  
Directeur artistique.06.16.07.06.94  
6.av du Lac -87520 Cieux

## Solidarité aux Ukrainiens



Voilà maintenant plus de 4 mois que l'Ukraine subit l'offensive de la Russie.

Cette guerre a obligé bon nombre de femmes et d'enfants à quitter à la hâte leur pays laissant derrière eux, époux, pères, grands-pères, frères, oncles, défendre leur territoire.

La France dont le département de la Haute-Vienne, a accueilli plusieurs réfugiés.

Emue par cette situation, la commune de JAVERDAT, aidée de ses administrés, a apporté sa contribution en matière d'aide aux Ukrainiens : en effet, une collecte de produits de première nécessité, produits d'hygiène, vêtements et jouets a été organisée par la Mairie dès début mars avant d'être acheminée vers la Pologne (1<sup>er</sup> pays d'asile pour les Ukrainiens) et l'Ukraine, grâce aux transports gérés par Les Pompiers de l'urgence internationale et le Secours Populaire.

Aujourd'hui, ces réfugiés essaient de retrouver une certaine sérénité et de re-construire leur quotidien : les enfants sont peu à peu scolarisés et les adultes travaillent.

Le Maire et les conseillers municipaux souhaitent beaucoup de courage à chacun d'eux...et adressent mille mercis aux habitants de JAVERDAT (enfants et adultes) pour leur grande générosité !!...

## Jeux inter-villages

Cette année, les jeux inter-villages se sont déroulés le 07 mai dernier, à Oradour sur Glane, sous un soleil radieux...

Les équipes des communes de Cieux, Javerdat, Oradour sur Glane et Saint Victurnien se sont affrontées tout l'après-midi, sous le regard attentif du jury composé des maires des communes concernées. Les épreuves telles que parcours en brouette, tir à la corde, course en sac, rodéo... sans oublier le fil rouge « tricot »... ont rythmé cette demi-journée...

L'équipe de Javerdat vêtue de tee-shirts gentiment sponsorisés par l'entreprise MERIGOT et menée par ses adorables mascottes n'a, quant à elle, pas démerité et ses membres, très enthousiastes, ont su mettre une très bonne ambiance, encourager leurs coéquipiers, tout en restant fair-play...



Un bon moment d'échanges, de partage, de joie...

Alors, rendez-vous l'année prochaine, pour de nouvelles aventures...

## Repas des associations



Après un silence de deux années, Madame le Maire et le conseil municipal ont eu le plaisir de rassembler à nouveau les membres du bureau de chaque association de la commune.

Le vendredi 6 mai, une cinquantaine de

bénévoles a pu se retrouver autour d'un repas offert par la municipalité.

Ce fut l'occasion de discuter des activités de notre commune mais aussi d'échanger et de passer un bon moment.



## Nov'Habitat 87



05 55 14 88 42  
[contact@novhabitat87.fr](mailto:contact@novhabitat87.fr)  
[www.novhabitat87.fr](http://www.novhabitat87.fr)

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 17h.



Un projet de rénovation énergétique ?  
 Une question sur les aides disponibles ?

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique.

Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communes de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne

pour les particuliers et les professionnels du petit tertiaire privé (hors Limoges Métropole)

Attention aux arnaques à la rénovation ! Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020. Merci de remonter les cas constatés à Nov habitat 87.

		Permanences Nov habitat 87 en 2022											
Communauté de Communes		Noblat	Pays de Nexon Monts de Châblat	Porte Océane du Limousin	Élan Limousin Avenir Nature	Briance Combade	Pays de St Yrieix	Portes de Vassivière	Ouest Limousin	Val de Vienne	Haut Limousin en Marche	Gartempe St Pardoux	Briance Sud Haute-Vienne
Lieu		Nexon - Maison France Services - matin	Nexon - Maison France Services - matin	St Julien - Siège de la Communauté de Communes - matin	Ambazac - Siège de la Communauté de Communes - après-midi	Châteauneuf la Forêt - Maison France Services / Siège de la Communauté de Communes - matin	St Yrieix la Perche - Maison France Services / Siège de la Communauté de Communes - matin	Eymoutiers - Maison France Services - après-midi	À définir				
Fréquence		1 <sup>er</sup> mardi du mois	1 <sup>er</sup> mercredi du mois	1 <sup>er</sup> jeudi du mois	2 <sup>e</sup> mercredi du mois	2 <sup>e</sup> jeudi du mois	3 <sup>e</sup> mercredi du mois	4 <sup>e</sup> mercredi du mois	À définir				
DATES MENSUELLES		7	1 <sup>er</sup>	-	8	-	15	22	À définir				
		5	6	-	-	-	-	-	À définir				
		-	-	-	-	-	-	-	À définir				
		6	7	1 <sup>er</sup> St Julien	14	8	21	28	À définir				
		4	5	6 Rochechoart	12	13	19	26	À définir				
		-	2	3 St Julien	9	8	16	23	À définir				
		6	7	1 <sup>er</sup> Rochechoart	14	10	21	-	À définir				

Pour prendre rendez-vous, contactez nous au 05 55 14 88 42, par mail à l'adresse [contact@novhabitat87.fr](mailto:contact@novhabitat87.fr), ou via le formulaire de contact du site [novhabitat87.fr](http://novhabitat87.fr)

## Sipes



Séjour organisé par le SIPES pour les jeunes de 11 à 17 ans

De 65 à 70 euros le séjour selon le QF

Séjour sous tentes avec restauration sur place .

Séjour réalisé dans le cadre du dispositif colos apprenantes.

Nombre de places limité

Objectifs : autour du Sport, de la nature, l'environnement et du bien être.

Activités : Escalade, accrobranche, spéléologie, grimpe arbres, kayak, pêche, jeux, carnet de bord, rando.....

Renseignement et inscription dès que possible auprès de Sophie au 05/55/03/21/00 ou par mail [sipesjaverdatcieux@yahoo.fr](mailto:sipesjaverdatcieux@yahoo.fr)

- Un séjour « colos apprenantes » du 25 au 29 juillet 2022 :

Séjour « Colos Apprenantes » Du 25 au 29 juillet 2022 Organisé par le SIPES Au Logis des treilles de Cieux

Entre 39 et 44 euros selon QF

À partir de 6 ans



## Mission Locale



**Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes  
16-25 ans**

contact@mlr87.fr  
<https://www.facebook.com/mlrhv87/>  
<https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>



**CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE**

**Vous avez moins de 26 ans !  
Des solutions pour tous vos projets**

### VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules  
 Aides financières, démarches liées au logement,  
 Accès aux droits et à la santé,  
 Aide aux démarches administratives,  
 Sports loisirs et culture ...

### ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers,  
 Immersions en entreprises et visites d'entreprises...

### FORMATION :

Droits à la formation,  
 Accès aux parcours de formation, financements ...

### EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,  
 Rencontres entreprises et employeurs,  
 Offres d'emploi et offres en alternance,  
 Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



### ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE UN CONSEILLER REFERENT

Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.



Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

**Proche de chez vous !**

**Mission Locale Rurale Haute-Vienne  
05.55.70.45.74**



**4 antennes - 29 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne**

(Hors agglomération de Limoges)

**Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.**

## Aides aux personnes



**3 bis boulevard Victor Hugo  
87 200 SAINT-JUNIEN / 05.55.32.79.86**

ADN 87 est une entreprise qui sécurise les personnes dépendantes et veille à leur bien-être.

C'est la garantie d'une aide à domicile responsable.

Entreprise privée à but lucratif (SARL) qui propose un service de garde itinérante connectée, telle qu'un « EHPAD à domicile ».

**Territoire desservi :** les communes de Limoges, Saint-Junien et leurs périphéries proches.

**Objectifs :** Sécurité des personnes dépendantes et Bien-être.

### Principes de fonctionnement :

- Garde itinérante connectée (sur appel) adaptée au besoin et à la demande.
- Substitutif d'une surveillance institutionnelle.

->Vient en complément des autres services de maintien et d'aide à domicile.



**22 place Auguste Roche  
87 200 SAINT-JUNIEN / 06.89.52.92.71**

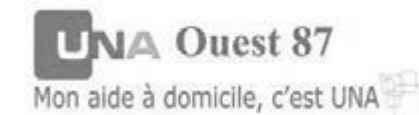
AICARPA est une association à but non lucratif dont les valeurs reposent sur les principes d'une économie sociale et solidaire centrée sur le portage des repas avec accompagnement, veille sociale voire sanitaire, en lien avec les autres intervenants du domicile.

**Territoire desservi :** les 2 cantons de Saint-Junien, soit 8 communes (Saint-Martin, Saillat, Chaillac, Javerdat, Oradour sur Glane, Saint-Junien, Saint-Brice, Saint-Victorien).

->Zone totalement partagée avec l'UNA Ovest 87 pour les 8 communes des 2 cantons.

### Principes de fonctionnement :

- Proximité : demande de prise en charge en tous lieux, à tout moment, sans critère de discrimination tel que l'éloignement géographique, la distance...
- A domicile : quel que soit le lieu et le type d'habitation.
- Aide : adaptation à la demande en tenant compte de la situation et des besoins individuels, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.
- Solidarité : accessibilité à l'aide sociale (convention avec le Département de la Haute-Vienne) / participation financière des communes.
- Collaboration : habitude de travail avec les professionnels du domicile



**10 boulevard de La République  
87 200 SAINT-JUNIEN / 05.55.02.46.01**

UNA Ovest 87 est une association à but non lucratif dont les valeurs reposent sur les principes d'une économie sociale et solidaire.

**Territoire :** Ouest de la Haute-Vienne dont les 2 cantons de Saint-Junien.

-> Zone totalement partagée avec l'AICARPA, pour les 8 communes des cantons.

### Principes de fonctionnement :

- Proximité : demande de prise en charge en tous lieux - territoire identique à celui couvert par l'AICARPA - domicile, sans discrimination en matière de distance, d'éloignement géographique, en complément des services de l'AICARPA.
- A domicile : quel que soit le lieu et le type d'habitation.
- Aide : adaptation à la demande en tenant compte de la situation et des besoins individuels, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.
- Solidarité : accessibilité à l'aide sociale (convention avec le Département de la Haute-Vienne) et notamment à l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie).

## Pouce Travail



POUCE TRAVAIL poursuit activement son action de formation sur le territoire.

Depuis 2010, l'association Pouce Travail, qui a pour mission initiale de mettre de la main d'œuvre à la disposition de particuliers et de professionnels, poursuit un objectif fort : former ses salariés.

Après une année blanche en raison de la crise sanitaire, 3 sessions ont été programmées en 2021 : 2 en entretien ménager (18 salariées formées) et une sur l'entretien des espaces verts.

Ces personnes ont été prises en charge par Les Vaseix, organisme de formation retenu par Pouce Travail. 3 jours de formation ont été dispensés avec une partie théorique et surtout une mise en pratique sur le terrain. Au sein d'un appartement pédagogique sur place où toutes les techniques d'entretien ménager sont abordées : entretien des sols, des sanitaires, d'un frigo, d'une table à induction, le repassage... Il en est de

même pour les stagiaires en Espaces verts qui apprennent à bêcher, planter, tondre, tailler... sur des terrains prévus à cet effet à proximité des Vaseix.

L'enjeu de cette formation est d'apporter aux salariés les techniques professionnelles et une meilleure connaissance du matériel qu'ils peuvent être amenés à utiliser. Un accent est tout particulièrement mis sur la sécurité ainsi que les gestes et postures à adopter en situation de travail et la prise en compte du développement durable.

L'objectif final est de lancer une dynamique de professionnalisation des salariés en insertion et une valorisation de ces métiers.

### CONTACT

POUCE TRAVAIL vous invite à prendre contact au 05 55 02 03 16 et vous propose d'aller surfer sur le site de l'association [www.poucetravail.com](http://www.poucetravail.com)

24

## Assistantes maternelles de la commune

Notre commune compte 3 assistantes maternelles qui peuvent accueillir vos enfants :

- Mme Muriel BOURGOIN, 4 La Chauvie.

Tél. 05-55-03-18-37.

- Mme Manon GUIGNARD, 20 Le Pic.

Tél. 06-07-81-48-12.

- Mme Françoise RIVET, 7 Place de l'Eglise.

Tél. 09-64-42-99-07.



## Association des parents d'élèves (APE) Javerdat-Cieux

Une nouvelle année scolaire s'achève pour l'APE du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal Javerdat-Cieux avec une fois encore de petits désagréments liés à la crise sanitaire du COVID. Toutefois, l'association a réussi à maintenir la quasi-totalité de ses activités; seul bémol, la randonnée.

En ce début d'année 2022, la crise sanitaire perdurant, nous avons été contraints de reporter notre loto, prévu initialement le 30 janvier, à la date du 15 mai, remplaçant ainsi notre randonnée. Une réussite en demi-teinte car l'enthousiasme pour cette manifestation a été en baisse comparativement aux années passées.

La boum, le 19 mars, était une nouveauté et elle a ravi les enfants ! La vente de chocolats de Pâques a, quant à elle, pu se tenir dans les conditions habituelles mais avec un nouveau fournisseur plus local pour certains chocolats.

Pour cette fin d'année, la fête des écoles fait son grand retour. Elle se tiendra sous la forme d'une kermesse et repas partagé le vendredi 1er juillet à Javerdat. Une façon sympathique de clore l'année scolaire des enfants et de se retrouver enfin autour du verre de l'amitié pour les parents et les enseignants !

Enfin, les 25 et 26 juin, nous nous tiendrons aux côtés du Comité Des Fêtes de Javerdat pour la vente de douceurs lors de la fête du village.

L'année se clôturera avec la remise de nos bénéfices annuels aux écoles de façon équitable, une somme confortable acquise grâce à la participation des familles, sans lesquelles l'APE ne serait pas ! Nous remercions notre bureau, nos bénévoles et les familles ayant participé à nos activités, mais nous regrettons un manque d'engouement de quelques-uns ainsi qu'un manque certain de bénévoles...

Nous souhaitons aux enfants de très bonnes vacances d'été, qu'elles soient amusantes, reposantes, ressourçantes pour revenir, en pleine forme, en septembre et nous souhaitons également une très bonne continuation scolaire aux CM2, une nouvelle aventure commence pour eux !

Rendez-vous en septembre !  
Pour nos enfants,

*L'Association des Parents d'Elèves du RPI  
Cieux-Javerdat, Elodie, Ingrid, Lauréline,  
Marilyne, Aurore et Anthony.*



25





## L'association Saint-Blaise

**J-250 avant l'Ostension de Saint-Blaise à Javerdat**

Dans moins de 250 jours, aura lieu l'Ostension de Saint-Blaise à Javerdat, **le 18 Mai 2023 précisément**. Nous devons tous nous mobiliser pour faire de cet événement un moment festif et convivial.

Que vous soyez nouveaux sur la commune ou installés depuis de nombreuses générations, jeunes ou moins jeunes, vous êtes les bienvenus pour nous aider à organiser ce bel événement qui dépasse très largement les frontières de notre commune.

**RETOUR SUR CES DERNIERS MOIS**

• Le bureau souhaite vivement remercier toutes les personnes qui ont participé au repas de la Saint-Blaise le 5 février dernier. Ce repas a réuni une cinquantaine de personnes. Il a précédé notre assemblée générale annuelle.

Une messe solennelle a clôturé cette journée. (photo ci-dessous)

• En partenariat avec l'association Marchapied, une cinquantaine de personnes s'est réunie fin Avril pour faire le « Chemin des Croix » autour de Javerdat (photo ci-contre)



• Tous les mois se poursuivent les soirées consacrées aux décorations en vue des prochaines ostensions. Chaque fois près de 30 personnes se retrouvent à la salle des associations dans une ambiance très conviviale.

Pour les personnes qui le souhaitent, des kits de confection de décorations sont disponibles à la mairie. N'hésitez pas à venir en chercher.

**À partir du 9 septembre, ces soirées seront hebdomadaires.**

Chaque mois, nous nous retrouvons de 20h à 22h à la salle des associations pour confectionner les décorations.



**A VOS AGENDAS**

- **Le samedi 23 juillet à 9h** à la Maison des associations, nous sommes tous invités à nous retrouver pour une journée champêtre qui débutera par un café avant une randonnée autour de Javerdat. Au retour, un apéritif vous attendra puis un déjeuner sera proposé aux participants.

Dans l'après-midi, nous serons tous invités à retrouver nos souvenirs des ostensions passées pour mieux construire celle de l'année prochaine. Café/Randonnée et Apéritif 5€, Matinée + déjeuner 16€, Journée complète 20€

Inscription par email à l'adresse [saintblaiseassociation@gmail.com](mailto:saintblaiseassociation@gmail.com) ou auprès de Paul Bénétreau : 05 55 12 75 06



- **Saint-Blaise** était évêque de Sébaste en Arménie. Sans doute nos ancêtres l'ont voulu comme Saint protecteur de Javerdat parce qu'il est reconnu comme

Saint protecteur des troupeaux.

Lors d'une conférence, en partenariat avec l'Œuvre d'Orient, **le 25 juillet à 20h30 à l'église**, nous nous arrêterons sur l'actualité douloureuse de ses contemporains.

- **Au début de l'Avent**, le 26 novembre ou le 3 décembre, les Petits Chanteurs du Limousin viendront nous interpréter les plus beaux chants de Noël.

**Pour faire face aux coûts de cette importante organisation, nous avons besoin du soutien de tout le monde qu'il soit financier ou non.**

**Pour ceux qui le peuvent, nous vous remercions par avance de votre soutien financier qui pourra être effectué par chèque ou carte bancaire. (Chèque à l'ordre de l'association Saint-Blaise - Mairie de Javerdat ou <https://www.onparticipe.fr/cagnottes/zbwPXIRz>)**

D'autres événements sont à venir, pour en être informés, nous vous invitons à suivre la page Facebook consacrée à Saint-Blaise (@saintblaise87520)





## Le Biblion

Les activités du Biblion se poursuivent et notamment l'accueil des enfants sur le temps scolaire.

Les élèves ont toujours plaisir à venir choisir de nouveaux ouvrages, aidés, quand ils le souhaitent, de nos bénévoles : on compte 7 à 8 dates d'emprunt depuis la rentrée de septembre 2021...

Alors, si vous aussi vous avez envie de vous (re)mettre à la lecture, notamment pendant vos vacances estivales, venez nous rendre visite ou contactez-nous...

### HEURES D'OUVERTURE

- Pour le grand public : le 1er vendredi de chaque mois, de 16h30 à 18h00

- En dehors des heures d'ouverture, contacter Madame Odette DAGANAUD au 06.44.99.12.40

- Pour les élèves scolarisés à l'école de Javerdat : un RDV est pris avec les enseignantes, sur le temps scolaire.

- Portage des livres à domicile : sur RDV - Contacter Madame Odette DAGANAUD au 06.44.99.12.40 ou Madame Noëlle LARS, au 06.77.00.74.90



**L'accès au Biblion est dorénavant gratuit pour tous**

On vous dit donc à très bientôt !!...

Toute l'équipe du Biblion vous souhaite un très bel Été !!!

## Le POL Baseball

Le club « POL Baseball Haute-Vienne » se développe avec l'accompagnement de la municipalité de Javerdat. Comme vous avez pu le constater, les travaux au complexe baseball ont bien avancé. La municipalité a fixé la date d'**Inauguration de ce complexe** au samedi 03 septembre prochain, nous permettant de finaliser les derniers aménagements réalisés conjointement avec les diverses entreprises et nos bénévoles. A ce titre, nous remercions l'ensemble des acteurs de ce projet.

Nous avons pu réaliser le 03 mai dernier, les premiers tests sur le Blind baseball (baseball pour aveugles) en présence de Tom NAGEL, Responsable fédéral de la Commission handicap. Le projet et le club

ont été portés par notre Fédération comme club de référence de par les installations futures qui seront mises à notre disposition sur Javerdat, mais aussi de par notre plan de développement dédié au handicap.



ont été portés par notre Fédération comme club de référence de par les installations futures qui seront mises à notre disposition sur Javerdat, mais aussi de par notre plan de développement dédié au handicap.

A ce titre, la Fédération française de Baseball a sollicité la présence de Monsieur Jean-Marie BOULAY à l'encadrement de l'Equipe de France de Blind aux **Championnats du monde** qui auront lieu à BEEK aux Pays-Bas du 19 au 22 août 2022. Cette action nous permettra d'emmener des jeunes ados du club et des adultes, vivre cette expérience. Nous aurons également une personne en fauteuil roulant, actuellement Service civique du Conseil départemental de la Haute-Vienne (CD 87), à qui nous avons proposé ce voyage. Une logistique importante est à déployer car il n'est pas simple de voyager pour des personnes à mobilité réduite.

Si vous souhaitez soutenir ce projet, vous pouvez faire un don sur Helloasso :

<https://www.google.fr/search?hl=fr&gbv=2&q=https://www.helloasso.com/associations/baseball%2520club%2520d%2520+oradour%2520sur%2520+glane%2520+pol%2520baseball%2520+haute%2520vienne/collectedes/tournoi-des-taupes-au-paysbas>

### Par ailleurs, deux stages d'été sont ouverts à tous.

- Le premier aura lieu du 11 au 13 juillet, au terrain multisports, avec couchage en tentes : il portera sur les valeurs du sport et sur le respect des officiels.
- Le second se déroulera du 09 au 12 août, sans hébergement, au terrain multisports.

Demandez-nous le programme des stages sportifs ouverts à tous, garçons et filles de 5 à 15 ans.

Venez découvrir d'autres sports que le Baseball et le Baseball5 tels que la boxe, le handball, le lancer de disque, le baseball piscine, le flag, le cricket, le speed ball, le ventre et glisse.

Au programme, un peu de théorie le matin (valeurs sportives, respects des copains, des coaches et arbitres, environnement, respect des lieux de pratique, vidéos sportives...) repas sur place, activités pratiques l'après-midi.

**Attention, le nombre de places est limité.**

**La rentrée de septembre approche**, c'est l'occasion de venir découvrir nos sports ouverts à tous : jeunes, ados, adultes ; nous avons forcément un sport adapté à vos envies.

Nous espérons bientôt vous voir nombreux sur ce complexe sportif pour prendre ou reprendre une activité physique.

### Les horaires de séances :

- Mercredi (Baseball5) : de 14h00 à 16h00 à SAINT-GENCE (au gymnase, par temps de pluie).
- Mercredi (Baseball5) : de 16h30 à 18h00 à VEYRAC pour les 7-14 ans.
- Vendredi (Baseball5) : de 17h30 à 19h00 à SAINT-GENCE.
- Vendredi (Baseball) : de 19h00 à 21h00 à JAVERDAT pour les adultes et les plus de 15 ans (au gymnase d'ORADOUR/GLANE, par temps de pluie)
- Samedi : de 14h00 à 15h00 à VEYRAC pour les 13 ans et plus.
- Dimanche : de 10h00 à 12h00 à JAVERADT pour les adultes et les plus de 15 ans.

Le Bureau

Renseignements :

- Tel : Jean-Marie BOULAY au 06.82.93.39.74
- Mail : [osgor.baseball@gmail.com](mailto:osgor.baseball@gmail.com)
- Facebook : POL Baseball Haute-Vienne

## Les Jeunes d'Antan

Le Club des Jeunes d'Antan a terminé l'année 2021 par un petit sac de friandises offert à tous les adhérents ayant honoré leurs cotisations 2020. Puis est arrivée l'année 2022 par la réunion du 1er mardi du mois avec la traditionnelle galette des rois, ensuite l'Assemblée Générale du 1er mardi de février avec les crêpes de la chandeleur.

L'Assemblée Générale s'est déroulée sous la présidence de notre Maire, Madame Annie Dardilhac. Le renouvellement du bureau a été effectué suite à la démission de la présidente, Michèle Nougier pour raison de santé et la démission de la secrétaire, Monique André pour raison personnelle. Le nouveau bureau est composé désormais comme suit :

- Présidentes d'Honneur : Annie Dardilhac, Michèle Nougier.
- Président : Jean Pierre Jardin,
- Secrétaire : Nicole Ducharlet
- Trésorière : Odette Daganaud

- Sont nommés comme Membres Actifs : Monique André, Paul Bénétreau, Josette Vallat, Monique Gibier, Josette Théolet.

Le 1<sup>er</sup> mardi du mois de mars a été célébré par les beignets du mardi gras.

La cotisation est toujours à 16€ par personne et les réunions ont lieu, le 1er mardi de chaque mois.

Nous prévoyons un repas le Mardi 5 Juillet au restaurant « Chez Boulette » à Blond et un repas spectacle à Périgueux le 22 Septembre avec Lecomte Voyages.

Tout le monde peut participer à ces animations. Pour tous renseignements et inscriptions : Tél. : 06 40 05 79 70 ou 06 44 99 12 40 Nous sommes impatients que les retraités et jeunes retraités soient nombreux à rejoindre le club pour organiser plus d'activités avec joie et bonne ambiance. A bientôt.

Le Bureau.

## La voix de Javerdat

L'association « La voix de Javerdat » a été créée en septembre 2019 pour permettre à tous les habitants de Javerdat d'être informés le plus précisément possible sur le projet éolien de la commune et leur permettre de faire entendre leur voix concernant ce projet.

Le 6 novembre 2020, le conseil municipal a fait le choix de l'implantation d'un parc éolien de 3 éoliennes de 200 m de haut. Ces éoliennes, si elles voient le jour, seront les plus imposantes jamais installées en France à ce jour.

Le retour d'expérience d'autres communes situées à proximité de Javerdat (Lesterps, Saint Bonnet de Bellac) démontre que de telles éoliennes auront un impact inévitable (détérioration du cadre de vie à cause de nuisances sonores et visuelles) sur l'existence des habitants de la commune pour plusieurs décennies.

La société ESCOFI a déposé son dossier de demande d'autorisation d'exploiter en préfecture en février 2021. Le 16 juin 2022, une

rencontre a eu lieu entre la préfecture de la Haute-Vienne et le bureau municipal élargi. A cette occasion, cette dernière a exprimé son souhait d'une accélération du traitement administratif du dossier. De ce fait l'enquête publique devrait avoir lieu à l'automne 2022.

Cette enquête publique sera la dernière occasion pour permettre aux habitants de la commune de donner leur avis sur ce projet qui est loin de faire l'unanimité au sein de la commune contrairement à ce que laisse sous-entendre l'équipe municipale.

L'association la voix de Javerdat est à la disposition des habitants de la commune pour les accompagner et leur permettre d'exprimer pleinement leur opinion au moment de l'enquête publique.

Si vous souhaitez obtenir davantage d'information sur l'association, n'hésitez pas à nous contacter (soit par mail [lavoixdejaverdat@gmail.com](mailto:lavoixdejaverdat@gmail.com), soit par téléphone au 06-21-80-08-90)

Marc DRUTEL pour La Voix de Javerdat



L'Arbre et l'Abeille

## L'arbre et l'abeille

L'association a repris ses activités et, conformément aux propositions de l'assemblée générale, a mis en place de nouvelles orientations afin de demeurer en phase avec les adaptations nécessaires.

Après des années difficiles qui nous poussent à nous interroger, l'association a décidé de restaurer le rucher municipal afin de lui donner une nouvelle vie en l'équipant de nouveaux essaims d'abeilles noires.

Cette démarche va nous demander de modifier nos pratiques et d'aborder le suivi de ces abeilles avec une approche plus spécifique et moins orientée vers la production.

En effet, alors que nous mesurons une évolution de l'environnement même du rucher, nous constatons la difficulté à maintenir une dynamique des ruches.

Autant peut-on voir le cadre forestier du rucher se modifier avec le développement de la plantation de presque quinze ans, nous mesurons bien que cela reste aléatoire et insuffisant.

Il est bien évident que l'année 2021 fait référence dans la vie apicole et qu'elle a été une vraie calamité pour les abeilles et pour le monde végétal.

Le constat qui s'impose aujourd'hui à bien des apiculteurs tient en grande partie au dérèglement climatique et de ses interactions avec la vie de nos abeilles qui doivent plus que jamais s'adapter à des floraisons des plus compliquées.

Malgré toute la vie de l'association se poursuit avec le suivi du rucher municipal de Montrollet dans le cadre d'un projet citoyen et une implication importante dans un projet de respect et d'engagement de valeurs environnementales.

Le projet de réalisation de ruches en terre et céramique avec les artistes « les réfractaires » se poursuit et de très belles ruches sont déjà présentées et doivent faire l'objet d'un travail de mise en activité.

L'association accueillera sur le rucher municipal une sortie touristique le 9 août à partir de 14h.

L'exposition des ruches anciennes est désormais présentée à l'Abbaye Royale de la Réau à Saint-Martin-l'Ars dans la vienne (86350)





ADN



32

### C'est enfin reparti

C'est avec plaisir que les deux cents participants de la randonnée gourmande d'ADN ont profité du soleil et des beaux chemins de Chaillac et de Saillat en ce dimanche 22 mai. Marcher, manger, profiter de la nature sous le soleil et tout ça dans la bonne humeur, la formule semble plaire puisque ADN a fait une nouvelle fois le plein de participants.

Durant les mois de juillet et août, les randonnées du jeudi vont être programmées sur la journée (marche le matin puis pique-nique et activités ludiques l'après midi) et certains jours en soirée afin de bénéficier de la fraîcheur. Les séances de marche nordique se poursuivent au rythme de quatre rendez-vous hebdomadaires et accueillent régulièrement de nouveaux pratiquants. A l'occasion du parcours du cœur (dimanche 26 juin), les volontaires pourront s'initier à sa pratique. Le virus nous laissant en paix, la programmation des activités retrouve un rythme normal.

Après la randonnée gourmande, ADN participera au forum des associations (2 et 3 septembre à la salle des congrès du Châtelard) puis apportera son soutien à "Randonnez vous en Haute-Vienne" le 4 septembre.

A l'occasion de la Randonnée des Potirons (8 octobre), ce sera le moment de fêter le 20e +1 anniversaire de notre association, anniversaire repoussé d'un an en raison des consignes sanitaires. Cela nous permettra de nous retrouver autour d'une table pour partager le traditionnel repas limousin.

Sans plus attendre, deux jours plus tard, ce sera le départ pour 50 adhérents vers le golfe du Morbihan où visites, randonnées et découvertes meubleront la semaine.

Le 23 octobre, « Les amis des fleurs » nous accueilleront dans le cadre de leur salon pour une randonnée thématique faune et flore qui rencontre chaque année un franc succès.

3 et 4 décembre, ce sera « le Téléthon » puis le 18 décembre « le repas de Noël » ouvert à tous les adhérents.

Comme on peut le voir, c'est bien reparti

### Contacts :

ADN 1 avVoltaire 87200 St Junien  
ou adn.pol87@gmail.com  
Tel Président : 06 26 72 11 68

Tel Marche nordique : 06 30 70 48 46  
Site internet : <http://autoursdenous87.fr>

## Javerdat Jeunesse



33

La saison 2021-2022 vient de s'achever. Nous sommes heureux d'avoir pu reprendre notre activité sportive dans des conditions normales et agréables.

Notre saison a débuté avec notre traditionnelle assemblée générale le mardi 14 septembre 2021, suivie de son pique-nique « tiré du sac » et s'est clôturée par notre repas de fin d'année le mardi 28 juin 2022. Ces deux moments forts sont l'occasion de rassembler les adhérents des deux séances proposées. La convivialité y est toujours invitée ainsi que la gymnastique de la langue !

Entre ces deux dates ? L'association propose 2 séances de gymnastique à la Maison des associations de Javerdat :

- Cours « tout public » : le mardi de 20h30 à 21h30

- Cours séniors : le vendredi de 9h30 à 10h30

Notre animatrice, Delphine Theillet, diplômée d'état, nous propose d'entretenir notre condition physique avec des exercices très variés de renforcement musculaire, d'assouplissement, d'équilibre et de cardio-vasculaire.

Pas de panique ! Ces cours s'adressent à tous, privilégiant le bon placement corporel et le maintien durable des capacités physiques. Notre animatrice prend soin de chacun d'entre nous en modifiant les exercices afin de s'adapter à la progression de chaque adhérent.

Le tout dans une ambiance détendue et sympathique !

Pour nous rejoindre, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Assister à notre assemblée générale le mardi 13 septembre 2022 à 20h à la Maison des associations.

- Nous rendre visite lors d'une séance du mardi ou du vendredi.

- Nous contacter par téléphone :  
Nadine : 06-88-47-58-65 ;  
Patricia : 06-14-38-29-57 ;  
Sylvie : 06-82-21-38-85 ;  
Delphine (notre animatrice) :  
06-62-86-92-46.

N'hésitez pas à venir essayer, les 2 premières séances sont gratuites.

A bientôt.

Le bureau





A l'heure où nous écrivons ces lignes, notre spectacle intitulé : 10 ans déjà, est en cours de préparation pour être présenté au public, le mardi 5 juillet 2022 au théâtre de la Mégisserie à Saint-Junien.

Ce spectacle est un événement pour notre association puisqu'il va retracer les 10 ans d'existence de celle-ci : 10 ans de cours, 10 ans d'animation, 10 ans de spectacle, 10 ans de chorégraphie, 10 ans de bénévolat, 10 ans de partage.

#### 10 ans avec les mêmes objectifs :

- Proposer des chorégraphies simples et accessibles au plus grand nombre.
- Proposer des animations dans un cadre convivial.
- Proposer des cours pour s'amuser, partager et évoluer.

#### 10 ans de remerciements :

Pour fonctionner, une association reçoit du soutien, de l'aide, un accompagnement à différents niveaux.

Le bénévolat : on le dit souvent mais on ne le dira jamais assez, «merci à tous nos bénévoles». Ceux qui sont là depuis le début et ceux qui se succèdent au fur et à mesure des années.

Le soutien communal : Plus particulièrement, un grand merci à Madame le Maire de Javerdat pour son soutien depuis le 1er jour avec la mise à disposition d'une salle pour les entraînements et les animations.

Les adhérents : Depuis sa création, AS Danse a accompagné plus de 180 personnes différentes donc merci à elles pour avoir contribué à écrire l'histoire de l'association.

#### 10 ans et après ?

Il est temps pour l'équipe encadrante et les animatrices de commencer à passer le flambeau et de laisser place à la relève. L'association va donc prendre un nouveau tournant et amorcer des changements pour la saison à venir afin de redynamiser

les cours et de former de nouvelles animatrices.

**Dès septembre, les cours enfants seront regroupés les samedis matin selon les horaires suivants :**

- 9h15 à 10h : Cours des minis / 4 ans à 7 ans
- 10h à 11h : Cours des jeunes / 7 ans à 12 ans
- 11h à 12h : Cours des ados / 12 ans à 17 ans

**Les cours adultes seront dispensés selon les jours et horaires suivants :**

- Mercredi de 19h à 20h : cours Renfo Plus
- Samedi de 12h à 13h : cours Fitness

Le contexte sanitaire est désormais plus favorable donc toutes nos activités seront de nouveau programmées, avec notamment, le retour de la fête de la nouvelle année et les séances de relaxation.

Nous tenons à souligner qu'encore une fois, la commune de Javerdat a accepté le réaménagement de notre planning d'entraînement et nous accompagne pour faire perdurer l'association.

Nous vous donnons rendez-vous, le vendredi 9 septembre 2022 à 20h, à la Maison des associations de Javerdat, pour notre assemblée générale. N'hésitez pas à vous rendre à cette réunion et si vous le souhaitez à rejoindre notre équipe encadrante ou de bénévoles.

**Pour toute information, vous pouvez joindre Audrey au 06.85.57.44.48.**

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

*Le Bureau - AS Danse Chorégraphies Modernes*

## Le Comité des fêtes



Le week-end des 25 et 26 juin s'est tenue notre traditionnelle fête du village.

Quelques nuages bien chargés de pluie se sont invités aux festivités. Ils ont eu l'élégance de s'éloigner samedi soir afin de laisser la fête se dérouler. Au programme : manèges, grillades, musique en présence du groupe Evidence qui a animé la soirée et pour finir en beauté un magnifique feu d'artifice. Dimanche fut un peu plus arrosé : nos jardins en avaient grand besoin mais les exposants du vide-greniers étaient moins enthousiastes que nos pieds de tomate.

Des musiciens se sont succédé de 11h00 à 16h00, nous faisant oublier le mauvais temps. Aurélia, Jean-Marie, Maël et Jason puis Simon et Jordan ont su mettre l'ambiance.

Nos bénévoles, quant à eux, étaient tous à pied d'œuvre. Bravant la pluie et la fatigue, ils ont su faire en sorte que tout se déroule à merveille.

Le comité des fêtes tient à les remercier tous chaleureusement car sans eux, la fête ne pourrait avoir lieu. A noter que cette année, des membres du Lions Club d'Oradour, qui intègrent Javerdat dans leur champ d'actions, sont venus nous prêter main forte pour les grillades et les frites.

Quant aux jeunes de la commune, ils ont répondu présents. Petits ou grands, ils ont tous contribué à la réussite de ce moment. Un grand merci à Apolline, Camille, Corentin, Lizéa, Mathis, Mary, Mélyssane, Rémi, Tristan et Valentine.

#### Comité de rédaction :

Frédérique Tourneix- Drutel, Valérie PARPEIX, Patricia MAVALEIX, Annie DARDILHAC

#### Couverture :

la fontaine de Villemonteix, Les puits de Rouffignac et du Courtieux.

#### Mise en page et impression :

Texto Saint-Junien 05 55 02 03 91

# *Planning des associations 2022*

## **SAMEDI 23 JUILLET**

*Pique-nique de l'association Saint Blaise à 12h*

## **DIMANCHE 24 JUILLET**

*Concert à l'Eglise « Nuits Musicales de Cieux » à 16h*

## **SAMEDI 30 JUILLET**

*Marché festif, à partir de 17h*

## **DIMANCHE 7 AOÛT**

*Concours de pétanque du Comité des Fêtes à 14h*

## **DIMANCHE 28 AOÛT**

*Assemblée générale et repas des Amis de Javerdat.*

## **SAMEDI 3 SEPTEMBRE**

*Inauguration du stade de base ball à 10h30*

## **VENDREDI 9 SEPTEMBRE**

*Assemblée générale AS Danse 20h*

## **MARDI 13 SEPTEMBRE**

*Assemblée générale Javerdat Jeunesse 20h*

## **DIMANCHE 9 OCTOBRE**

*Loto des Jeunes d'Antan*

## **DIMANCHE 20 NOVEMBRE**

*Belote du Comité des Fêtes*

## **SAMEDI 26 NOVEMBRE**

*Repas des Aînés*